

Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



Lors d'une conférence de presse à l'Académie des sciences le 11 juillet 2012, la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche Geneviève Fioraso a lancé les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les trois objectifs prioritaires en seront : la réussite des étudiants, la réorganisation de la Recherche et la révision de la gouvernance des établissements et des politiques de sites et de réseaux.

Les Assises reposent sur la conviction que les acteurs, bénéficiaires et partenaires de l'enseignement supérieur et la recherche français sont persuadés de la nécessité de moderniser le système d'enseignement supérieur et de recherche. L'enjeu consiste à en améliorer l'organisation et le fonctionnement au bénéfice tant de ses acteurs, de ses usagers que de ses partenaires. Une nouvelle dynamique doit en émerger.

Ces Assises vont ainsi permettre de replacer l'élévation du niveau de formation pour le plus grand nombre, la science et la recherche, au cœur des enjeux sociétaux,

culturels, environnementaux et économiques de notre pays.

Les Assises se dérouleront en plusieurs étapes : auditions institutionnelles par le comité de pilotage national, débats locaux, assises territoriales et assises nationales.

En savoir plus : [Site des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche](#)

Le débat au sein de l'université François-Rabelais

L'organisation d'un débat, au sein de l'université François-Rabelais, permettra de faire remonter au rapporteur territorial un certain nombre d'idées et de suggestions liées aux problématiques développées dans le cadre des Assises.

- **Le 1er octobre, une journée d'ateliers**

Le 1er octobre, 8 ateliers se dérouleront la matinée (4 simultanément de 9.00 à 10.30 heures ; 4 autres de 10.30 à 12.00 heures). Une séance plénière de restitution se déroulera de 14.00 à 16.00 heures.

- **Quels sont les thèmes des ateliers ?**

17 ateliers sont proposés, dont les thématiques ont été proposées dans une note d'orientation du Ministère. 8 seront retenus, en fonction du nombre d'inscrits.

Thème : Agir pour la réussite des étudiants

Atelier 1 : Comment développer un système d'enseignement supérieur et de recherche de haut niveau sur l'ensemble du territoire national, y compris en assurant les formations de proximité nécessaires à la démocratisation de l'ESR ?

Atelier 2 : Comment repenser l'articulation entre l'enseignement secondaire et enseignement supérieur pour améliorer la démocratisation de l'accès à ce dernier ?

Atelier 3 : Quelle réforme des premiers cycles et de l'ensemble des formations post-baccalauréat faut-il mettre en œuvre pour améliorer la réussite des étudiants ?

Atelier 4 : Comment mettre l'amélioration des aides directes aux étudiants et de leur vie sur les campus au service de la réussite des études universitaires ?

Atelier 5 : Comment mettre en place pendant la formation les conditions d'une bonne insertion professionnelle ?

Thème : Donner une nouvelle ambition pour la recherche

Atelier 6 : Quel rôle peut jouer un Etat « stratège » dans l'équilibre nécessaire entre une recherche conduite en toute indépendance et la réponse aux besoins sociaux, culturels et économiques du Pays ? Comment améliorer l'appropriation de la science et de ses résultats par l'ensemble de la société ?

Atelier 7 : Quels seront les rôles respectifs du Ministère, des Organismes nationaux de Recherche, des Universités, des Ecoles, des Alliances de recherche, des Agences nationales et des différentes organisations représentatives dans les différents processus de la gouvernance de la recherche (élaboration d'une stratégie nationale, programmation scientifique, les appels à projets nationaux, évaluation, etc.) ? Quel sera le rôle d'une Agence nationale d'évaluation ?

Atelier 8 : Quelles doivent être les modalités de l'intervention de la recherche scientifique dans le débat public et dans les intérêts socio-économiques ?

Atelier 9 : Quels nouveaux modes de coopération entre recherche publique et recherche privée faut-il proposer au service de la ré-industrialisation du pays ?

Atelier 10 : Quelle politique scientifique spécifique faut-il envisager pour les Sciences Humaines et Sociales (et tout particulièrement les Humanités) dans leurs rapports avec les autres champs disciplinaires ?

Atelier 11 : Quels équilibres proposer entre les recherches financées par équipes, par programmes et par projets, de manière à libérer les énergies au bénéfice de la recherche elle-même ? Quel sera le rôle pour une Agence nationale de financement sur projets ?

Atelier 12 : Comment simplifier et optimiser le fonctionnement au quotidien des laboratoires, des établissements et des diverses administrations qui assurent la gestion de la recherche, de manière à libérer les capacités et le temps de recherche des individus et des équipes ?

Thème : Enseignement supérieur, Recherche et territoires : Quelle organisation et quelle gouvernance pour l'ESR ?

Atelier 13 : Quelles seront les compétences et les limites de l'autonomie universitaire ?

Atelier 14 : Conseil d'Administration, Sénat et / ou Conseils Thématiques : faut-il organiser des « contre-pouvoirs » au sein des nouvelles Universités ? Comment concilier la cohérence d'une politique d'établissement et des modalités institutionnelles du débat démocratique ?

Atelier 15 : Quelles organisations pour les structures de coopération régionales ou interrégionales ? Quel serait le contenu de la subsidiarité dans chacun des modèles ? Les PRES actuels peuvent-ils être adaptés tels quels ou bien faut-il les modifier par la loi ?

Atelier 16 : Comment articuler les politiques nationales et politiques d'établissement ? Comment redonner son sens au contrat d'établissement ? Le contrat avec l'Etat doit-il intégrer l'ensemble des engagements et financements de l'établissement, y compris avec tous les autres partenaires ?

Atelier 17 : Comment faire participer les partenaires de l'université (collectivités territoriales, monde économique, organismes de recherche) à l'élaboration de la stratégie et à la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur ? Quelle articulation entre la politique de l'Etat et les politiques territoriales ?

Comment participer ?

- Les inscriptions sont maintenant closes. Mais vous pouvez assister à la séance plénière de restitution (1er octobre, 14 heures - 16 heures). A cette occasion, un rapporteur pour chaque atelier présentera la teneur des débats de la matinée.
- En déposant une contribution à l'adresse suivante (assises@univ-tours.fr) qui sera transmise en rapporteur territorial.

Nous vous invitons à participer largement au débat lancé à l'occasion de ces Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche !

En plus

assises@univ-tours.fr